

## LOIRE-ATLANTIQUE

# LES BENEFICIAIRES DU RSA

## SITUATION AU 30/09/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

### LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire-Atlantique s'établit à 14 825 (15 961 en incluant les catégories D et E).

Les bénéficiaires du RSA représentent 12,5% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (70,7%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (40,3% contre 22,1%).

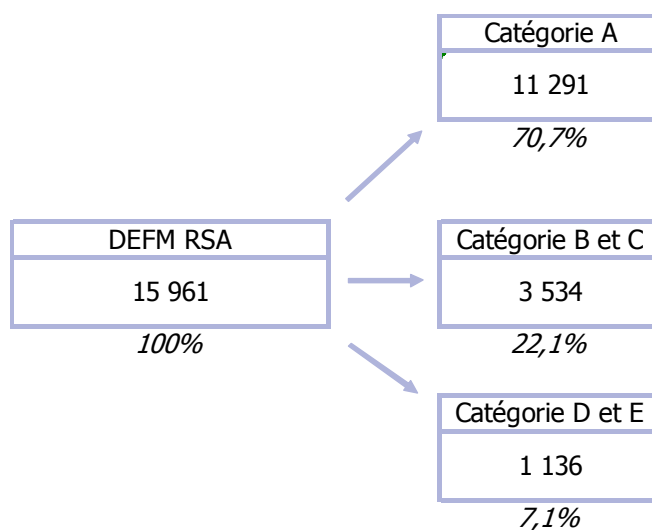
En Loire-Atlantique, à fin septembre 2016, on dénombrait près de 14 800 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 12,5% du total des demandeurs d'emploi.

Toutes catégories confondues, le nombre de personnes au RSA atteint 15 961, soit 11,9% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

#### GRAPHIQUE

#### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – PAYS-DE-LA-LOIRE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

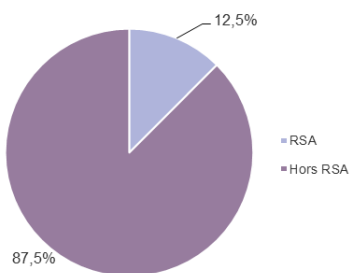
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 16 000 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (70,7% sont en catégorie A, 22,1% en catégories B et C).

En septembre 2016, plus de 14 800 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (12,5% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (76,7%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au socle + prime d'activité.

## TABLEAU

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	1 980	7 993	1 318	11 291
Catégorie B	612	492	865	1 969
Catégorie C	855	334	376	1 565
<b>TOTAL A,B,C</b>	<b>3 447</b>	<b>8 819</b>	<b>2 559</b>	<b>14 825</b>
Catégorie D	124	174	64	362
Catégorie E	359	223	192	774
<b>TOTAL</b>	<b>3 930</b>	<b>9 216</b>	<b>2 815</b>	<b>15 961</b>

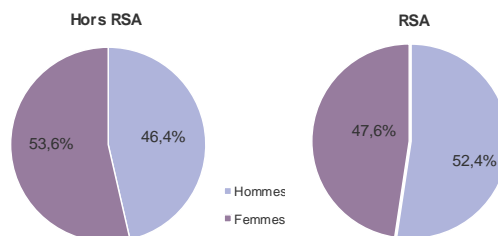
## CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

47,6% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA. (-6 points)

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 12,6 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 13,9 points et seulement 4,0% d'entre eux perçoivent le RSA.

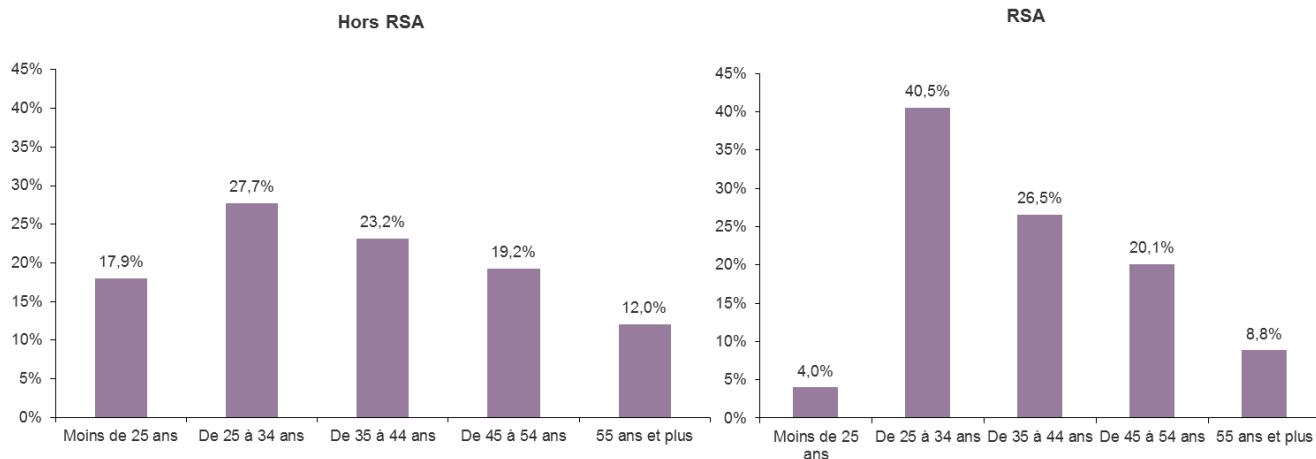
## GRAPHIQUE

### REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



## GRAPHIQUE

### POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	16,4%	14,5%
NIV III	14,4%	9,1%
NIV IV	23,6%	19,9%
NIV V	35,8%	37,3%
NIV V bis	4,4%	7,6%
NIV VI	5,4%	11,6%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	6,3%	10,4%
Ouvriers qualifiés	13,5%	13,4%
Employés non qualifiés	14,0%	21,8%
Employés qualifiés	48,1%	43,1%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	18,1%	11,3%

37,3% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un BAC (19,9%) et les hauts diplômés (14,5%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau III, 14,4% des demandeurs ont le niveau BAC dans la population hors RSA, ce pourcentage tombe à 9,1% pour les bénéficiaires du RSA (-5,3 pts).

A l'inverse, les demandeurs de niveau VI (sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges) sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 11,6% pour 5,4%.

43,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (21,8%) et les ouvriers qualifiés (13,4%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 11,3% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 18,1% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 14,0% des demandeurs hors RSA et 21,8% des demandeurs dans le dispositif (+7,8 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 6,3% de la population hors RSA à 10,4% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABLEAU

LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	948	2
K1304 Services domestiques	593	5
K1303 Assistance auprès d'enfants	441	1
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	368	6
N1105 Manutention manuelle de charges	340	14
N1103 Magasinage et préparation de commandes	334	3
F1606 Peinture en bâtiment	306	13
A1203 Entretien des espaces verts	291	17
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	287	19
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	283	7
D1507 Mise en rayon libre-service	263	11
K1302 Assistance auprès d'adultes	237	12
D1505 Personnel de caisse	232	24
M1607 Secrétariat	222	4
G1603 Personnel polyvalent en restauration	212	29

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 950 bénéficiaires, soit 6,4% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec près de 600 demandeurs (4,0%) et l'assistance auprès d'enfants (3,0%) avec plus de 440 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la vente en habillement et accessoires de la personne, la manutention manuelle de charges et la peinture en bâtiment semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de l'entretien des espaces verts (17<sup>ème</sup> hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (19<sup>ème</sup> hors RSA), du personnel de caisse (24<sup>ème</sup> hors RSA) et du personnel polyvalent en restauration (29<sup>ème</sup> hors RSA).

